



## PRÉFÈTE DE LOT-ET-GARONNE

DIRECTION DÉPARTEMENTALE  
DES TERRITOIRES  
Gestion et Entretien des Milieux  
Aquatiques

### AVIS A LA BATELLERIE N° 2019/18

#### RIVIÈRE LE LOT

**La Directrice Départementale des Territoires de Lot-et-Garonne, chargée de la police de la navigation sur le Lot**

**Vu** le code des Transports,

**Vu** l'arrêté préfectoral n° 47-2017-07-24-003 du 24 juillet 2017 portant règlement particulier de police de la navigation sur le Lot dans le département du Lot-et-Garonne,

**Vu** l'arrêté préfectoral n° 47-2018-12-11-017 du 11 décembre 2018, donnant délégation de signature à Madame Agnès CHABRILLANGES, Directrice Départementale des Territoires de LOT & GARONNE en matière d'administration générale,

**Vu** la décision n° 47-2019-02-13-003 du 13 février 2019 donnant délégation de signature en matière d'administration générale,

#### INFORME

Les usagers de la rivière le LOT, qu'en raison de la manifestation nautique « Fête de l'Eau » **le 28 juillet 2018 à Villeneuve-sur-Lot**, la navigation sera perturbée entre les Ponts de Bastérou et de La Libération :

- de 10 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 16 h 00 : interruption de la navigation dans ce secteur en raison de l'organisation de diverses activités nautiques.

#### Commentaires :

Les participants ne doivent pas porter entrave à la navigation des bateaux à passagers et de plaisance.

Les plaisanciers et autres usagers du cours d'eau devront observer une vigilance particulière du fait de la présence de petites embarcations et adapteront leur vitesse de manière à ne pas déstabiliser celles-ci, **pendant les horaires de navigation.**

Ils devront prendre toutes les mesures nécessaires pour stationner en dehors du secteur concerné. Il est rappelé par ailleurs que le stationnement est interdit sous les ponts, à moins de 30 mètres des écluses et à l'entrée des canaux tout comme l'amarrage aux équipements des stations de pompage et aux arbres.

Agen, le **03 JUIL. 2019**

Le Chef du Service Environnement

  
Stéphane BOST

**Date limite d'affichage : 29/07/2019**